

Les Cahiers des Dix



Présentation

Fernand Harvey

Numéro 73, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1067992ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1067992ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, F. (2019). Présentation. *Les Cahiers des Dix*, (73), V-IX.

<https://doi.org/10.7202/1067992ar>

Présentation

Ce 73^e *Cahier des Dix* est enrichi par des textes d'une vaste érudition qui lui confèrent encore une fois une portée multidisciplinaire.

Denys Delâge propose une vaste synthèse qui démontre la filiation historique entre les Innus contemporains et leurs ancêtres de la préhistoire. En cela, il réfute un préjugé de la tradition historiographique soutenant l'idée que les Indiens des temps anciens auraient disparu. Cette négation d'une continuité s'expliquerait par la méconnaissance de l'altérité des Innus par rapport aux Européens. Denys Delâge s'emploie à la mettre en lumière dans son article en ayant recours à la linguistique, aux sources historiques et à la tradition orale. Les contraintes imposées aux Innus — peuple nomade réparti en petites communautés locales sur un vaste territoire aux ressources alimentaires variables — ont contribué à structurer leur organisation sociale fondée sur un réseau de parenté élargi, lequel a facilité les alliances et le commerce avec d'autres nations.

Dans son premier article comme membre des Dix, Christian Blais reconstitue divers éléments jusqu'ici négligés qui ont forgé la constitution du Québec entre 1763 et 1947. Il s'agit essentiellement des commissions et des instructions royales transmises par la Couronne britannique aux

différents gouverneurs en poste dans la colonie, qui avaient force de loi sitôt rendues publiques. Selon Christian Blais, il importe d'en tenir compte parallèlement aux grandes mesures constitutionnelles que sont la Proclamation de 1763, l'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791, l'Acte d'Union de 1840 et la Confédération de 1867. Au final, on comprend que l'avènement du gouvernement responsable au milieu du XIX^e siècle constitue un point de bascule qui finit par marginaliser le pouvoir du gouverneur comme agent de la Couronne britannique.

L'article de Simon Langlois traite d'un organisme souvent mentionné au passage dans l'histoire des politiques culturelles au Québec, mais jamais analysé en profondeur : le Conseil des Arts du Québec, qui a connu une existence éphémère et tumultueuse entre 1962 et 1968. Formée de 26 membres nommés par le gouvernement et sous la présidence du sociologue Jean-Charles Falardeau, cette instance au statut mal défini est entrée en conflit avec le ministre des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, et son sous-ministre Guy Frégault. Alors que ces derniers considéraient le Conseil comme purement consultatif, Falardeau souhaitait y définir une véritable politique culturelle pour le Québec et aligner son action sur le modèle du Conseil des Arts du Canada pour l'attribution des subventions.

De son côté, Laurier Lacroix nous fait visiter l'atelier du peintre Ozias Leduc (1864-1955) à Saint-Hilaire qu'il nomme Correlieu. Construit en 1890, cet atelier polyvalent permet à l'artiste de créer en toute quiétude et de l'utiliser comme lieu d'exposition et d'entreposage de ses œuvres. Correlieu se veut aussi un espace de sociabilité remarquable pour trois générations de visiteurs entre 1890 et 1954. On y trouve d'abord un réseau de parents et d'amis issus de l'élite locale, bientôt suivis de différents acteurs du monde littéraire et artistique. L'atelier devient aussi un centre d'affaires pour les collectionneurs et les marchands.

Lucie Robert explore dans son article la pratique du théâtre de société au Québec au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, à partir des

créations et des réalisations de Félix-Gabriel Marchand et des membres de sa famille parmi lesquels se démarque sa fille Joséphine. Présentée d'abord à Saint-Jean, où réside la famille Marchand, cette forme de théâtre amateur rejoint bientôt un public plus large dans différentes villes du Québec ainsi qu'à Ottawa et trouve sa justification dans le soutien à des œuvres de charité. Selon Lucie Robert, il y a lieu de réfléchir sur le rôle du théâtre de société dans la redéfinition de la sociabilité bourgeoise à la fin du XIX^e siècle tout comme dans les rapports de parenté, comme le suggèrent les textes dramatiques, surtout des proverbes, rédigés par les Marchand père et fille.

Dans son article, Jocelyne Mathieu rappelle le caractère polyvalent de l'action de Françoise Gaudet-Smet qui a occupé une place importante dans l'espace public au Québec entre 1926 et 1986. On se souvient d'elle pour ses interventions dans les journaux, à la radio et à la télévision en faveur d'un milieu rural à la fois moderne et enraciné dans une tradition revisitée. Elle fonde même sa propre revue, *Paysana*, en 1938. Journaliste, conférencière et écrivaine, Françoise Gaudet-Smet dispense ses conseils pratiques aux femmes tout en abordant des enjeux de société plus larges. Comme le souligne Jocelyne Mathieu : « Tout en ayant valorisé toute sa vie l'agrément de la vie à la campagne et de la bonne tenue de maison, elle incite les femmes à regarder ailleurs, à s'ouvrir, à s'inspirer du passé, mais pour vivre dans le présent ».

Andrée Fortin analyse un corpus de 20 films québécois produits essentiellement depuis 2000 et qui prennent la forme de fictions biographiques, également appelés biofictions, en anglais *biopics*. Ces longs métrages racontent la vie de personnages connus, tels Maurice Richard, Alys Roby, La Bolduc, Thomas Chevalier de Lorimier, sous le mode de la fiction plutôt que du documentaire avec des comédiens qui incarnent ces personnages. Si la biofiction est largement pratiquée en France et aux États-Unis, cette forme d'expression cinématographique revêt certaines caractéristiques particulières dans le cas du Québec. Nationalisme, féminisme et figures de la victime constituent des thèmes

et traits récurrents qui transcendent les destins individuels pour rejoindre le destin collectif, comme le démontre Andrée Fortin.

Louis-Georges Harvey met en lumière un fait oublié, celui de la mort violente du soldat William Hands à Montréal en 1835. Cette mort suspecte a donné lieu à un procès où deux Canadiens ont été accusés de meurtre avant d'être finalement acquittés par le jury, grâce à la plaidoirie de deux avocats du Parti Patriote. Les événements entourant ce procès mettent en évidence trois éléments interreliés : d'abord la violence urbaine à une époque où il n'existait pas encore de corps de police dûment constitué; viennent s'ajouter les tensions politiques entre la mouvance tory et ultra-tory d'une part et le Parti Patriote d'autre part; et pour couronner le tout, la partialité et la corruption du système de justice colonial.

Enfin, Yvan Lamonde revient sur la période des Rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada en analysant les causes de l'inachèvement du projet d'émancipation coloniale par les acteurs de l'époque. Parmi les causes de cet échec, il met en lumière les désaccords et les oppositions parmi les Canadiens à propos des orientations de ce projet d'émancipation tout autant que les moyens mis en œuvre pour le réaliser. Des questions telles que la divergence des points de vue politiques entre Montréal et Québec, l'impréparation militaire, les problèmes de communication et le manque d'appuis étrangers comptent parmi les causes de cet échec.

Fernand Harvey

Secrétaire de la Société des Dix

La Société des Dix en 2019



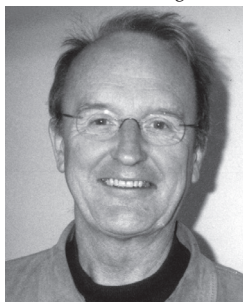
N° 1 Simon Langlois



N° 2 Andrée Fortin



N° 3 Christian Blais



N° 4 Denys Delâge



N° 5 Laurier Lacroix



N° 6 Lucie Robert



N° 7 Jocelyne Mathieu



N° 8 Fernand Harvey



N° 9 Louis-Georges Harvey



N° 10 Dominique Deslandres